

# La lettre

## de la mairie



### La Municipalité au travail

Les élus, les cadres territoriaux, les techniciens et les services municipaux travaillent d'arrache-pied.

N'en déplaise aux esprits chagrins qui, à grand renfort de déclarations et de publications, utilisent caricatures, mensonges, ragots, fausses rumeurs et manipulations en guise de communication.

Notre ville évolue, les projets avancent. C'est le fruit d'un travail conséquent mené depuis trois ans maintenant.

La rénovation urbaine de la Commanderie devenue quartier des Rochers, entre dans sa phase finale, celle des quartiers Obier-Granges commence, après la nécessaire redéfinition du projet, qui avait été bâclé par nos prédécesseurs.

Les travaux de la nouvelle crèche et salle de restauration, implantées dans le quartier Carnot, ont débuté.

Et, comme vous pouvez le découvrir, dans les pages centrales de cette lettre, nous engageons la reconquête des friches polluées et jusque-là abandonnées : Montupet et Citroën.

Tout ceci démontre l'intensité du travail réalisé par l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire.

Je vous invite à retrouver le programme des réjouissances, pour les festivités de Noël, organisées sur notre commune, au verso de cette lettre.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, en compagnie de vos proches et de ceux que vous aimez.



Jean-François DARDENNE  
Maire de Nogent-sur-Oise  
Conseiller Régional de Picardie

### Agenda

#### des prochaines manifestations



**Vendredi 16 - 20h**

**Spectacle «À quoi ça sert le solfège ?»**

Château des Rochers - Entrée libre - 03 44 74 50 79

Conservatoire Communal des Pratiques Musicales

**Samedi 17 - 15h**

**Spectacle «La Moustache du Père Noël»**

Médiathèque - Entrée libre - jeune public

Entrée libre - 03 44 66 60 44

**Lundi 19 - 14h30**

**Don du sang**

Salles Bodrelot et Charpentier - 0 820 802 222

#### **Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales**

Deux élections importantes se dérouleront en 2012.

**Pour pouvoir participer aux scrutins prévus :**

- ▶ Élection présidentielle : 22 avril et 6 mai
- ▶ Élections législatives : 10 et 17 juin,

#### **Il faut impérativement être inscrit.**

Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être faites avant le 31 décembre 2011.

**La mairie sera exceptionnellement ouverte  
jusque 20h le 31 décembre.**



#### **Documents à présenter :**

- pièce d'identité
- justificatif de domicile

N° vert 08000 60 180

Voter un droit, un devoir

Ville de  
Nogent-sur-Oise



Nogent, vivre vraiment !



**Reconquérir les friches abandonnées et redonner une cohérence urbaine sont les objectifs**

**La ville s'engage dans deux projets urbains importants : l'aménagement**

### Amorce du PRU Obier-Granges avec la démolition de la friche Montupet

Ce projet entre dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine Obier-Granges. Le site Montupet est resté très longtemps sans acquéreur du fait de sa surface importante et de ses contraintes : notamment la pollution. Il est également nécessaire d'y inclure le coût de la démolition des bâtiments existants.

La phase de déconstruction a commencé en novembre pour une période de six mois. Ce site d'une surface de 3,8 hectares environ est protégé et surveillé 7/7 jours par des sociétés spécialisées.

Aujourd'hui, le groupe Bouygues souhaite se porter acquéreur et envisage de construire 250 à 300 logements collectifs et des maisons individuelles destinés à la vente ou la location. Les bailleurs sociaux locaux ont également été sollicités pour acquérir des logements. Les constructions pourront commencer dès 2012.



En complément de ce projet, la ville est propriétaire d'un parking adjacent d'une surface d'un hectare («ex parking Montupet»). Il s'agit, là aussi, d'un site de restitution des démolitions prévues dans le cadre du PRU Obier-Granges, de nombreuses familles y seront relogées.

L'Office HLM OPAC de l'Oise a prévu d'y implanter 14 maisons individuelles. Le foyer ADOMA, également partenaire du PRU Obier-Granges, a le projet de reconstruire une résidence sociale de près de 85 logements sous forme de petites unités d'habitations, à destination de publics diversifiés.

La ville profitera de cette opportunité pour améliorer la circulation et le stationnement, rendus difficiles par l'étroitesse des voies. Elle a donc demandé que lui soit cédée la surface nécessaire à des travaux, des voies douces seront également aménagées sur une portion de cette rue.



**onner à certains quartiers de Nogent-sur-Oise  
s majeurs que la Municipalité s'est fixée.  
ment de la friche du site Montupet et celle de l'ancien garage Citroën.**

## Aménagement de la friche ex Citroën

Cette propriété privée est restée elle aussi longtemps sans acquéreur, du fait du coût de dépollution, engendrée par la nature de l'activité exercée durant de longues années. Aujourd'hui, il existe un acquéreur potentiel. Il s'agit de la société AMODIA qui souhaite investir dans un projet mixte d'habitations et de services.

Un permis d'aménager a été délivré par la ville en octobre 2011.



### Le terrain comportera trois lots :

**Pour le lot N°1**, un permis de construire est en cours d'instruction :

- ▶ de 34 logements avec le bailleur social «Oise Habitat» ;
  - ▶ d'un bâtiment d'activités destiné à l'accueil de Pôle Emploi et un autre consacré à l'accueil de multiples services à la personne.
- L'ensemble sera livré en 2013.

**Pour le lot N°2**, AMODIA propose la construction d'un bâtiment de logements aux caractéristiques adaptées à l'accueil des aînés, tout en préservant une mixité de fonction et de population. Le projet est encore à l'étude et n'a pas encore fait l'objet d'un permis de construire.

**Quant au lot N°3**, la ville en étudie l'acquisition dans le cadre de sa politique de constitution de réserve foncière.



# Nogent en fête

En décembre la ville s'illumine de mille feux et vous invite à participer aux réjouissances, prélude aux fêtes de fin d'année, du 20 au 24 décembre.



**DU LUNDI 12 AU  
VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2011**

Participez au **concours des illuminations de Noël pour les balcons, maisons et jardins**

Inscriptions en mairie  
M. Cosson : 06 69 16 70 14

**MARDI 20 DÉCEMBRE VERS 14H30**

**Chants de Noël** interprétés par les enfants du centre de loisirs des coteaux.

**MERCREDI 21 DÉCEMBRE À 14H30**

**Spectacle «Le chat botté»**

Château des Rochers - Entrée libre



**DU MERCREDI 21 AU SAMEDI 24 DÉCEMBRE**

## MARCHÉ DE NOËL GASTRONOMIQUE

*Autour de nos huit châtelets de fête :*

poissonnerie, vin, charcutier, traiteur, bijoux, sacs à main, fleuriste...

Le **parvis Gersthofen** accueillera un manège pour la plus grande joie des petits nogentais, tandis qu'une exposition de sapins, réalisée par les enfants, sera présentée à la Médiathèque.



**VENDREDI 23 DÉCEMBRE**

**DE 14H À 18H**

Présence du Père Noël qui sillonnera les artères du **marché hebdomadaire**. Des séances photos sont prévues sur le **parvis Gersthofen**.

**DE 15H À 19H**

Animations musicales avec le groupe Deugus qui proposera un tour de chant des années 20 à nos jours au son d'un orgue de barbarie.

**À 19H** au **château des Rochers**

Les enfants du centre Berthelot assisteront à l'Arbre de Noël - sur invitation uniquement.

